

25 septembre 2007

Desjardins Capital de risque investit 2,5 M \$ en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Desjardins Capital de risque prête d'importantes sommes à deux entreprises de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Un montant de 2 millions \$ est injecté dans Gestion CTMA afin d'améliorer le navire de croisière CTMA Vacancier, tandis que 500 000 \$ permettront à Pesca Environnement de prendre l'expansion souhaitée grâce à l'achat du bâtiment Thermôtel de Carleton.

Le CTMA Vacancier relie l'archipel madelinot à Montréal avec un arrêt à Chandler, en Gaspésie. Le navire compte près de 200 cabines, et Gestion CTMA doit régulièrement le remettre à niveau pour répondre aux strictes normes d'inspection canadiennes et aux exigences de la clientèle.

Quant à Pesca, la croissance rapide de la firme, l'acquisition récente du Thermôtel, la transformation prochaine de ce bâtiment d'hébergement en locaux à bureaux et la nature de la firme- conseil en biologie, une entreprise du savoir misant sur peu d'actif à mettre en garantie, justifient le recours à du capital de risque. Pesca comptait 20 employés en 2006 ; elle en embauche 38 actuellement.

Expertise estimable

« Notre capital s'en va à la maison tous les soirs. C'est plus difficile à financer. Il a deux pattes et un beau cerveau », note Marjolaine Castonguay, présidente de Pesca.

« Il y a deux circonstances où l'on a besoin de capital de risque ; quand ça va très mal, et quand ça va très bien. Dans le cas de Pesca, inutile de dire que ça va très bien », note Louis Roquet, président et chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque, qui se réjouit de la présence « d'expertise de très, très haut niveau dans les régions ».

Depuis 2002, Desjardins Capital de risque a réalisé 12 investissements en Gaspésie et aux Îles. Il s'agissait hier des premières annonces dans la baie des Chaleurs et aux Îles. Seulement en 2007, une somme de 4 millions \$ a été injectée dans cinq firmes. Trois de ces décisions touchent le secteur éolien. La réalisation d'études d'impact environnemental dans l'éolien constitue une des forces de Pesca.

Louis Roquet estime qu'il faut s'attendre à l'accélération de la participation de son organisme dans l'économie régionale, notamment parce que toutes les composantes de Desjardins « commencent vraiment à travailler comme un groupe financier intégré ».

Les fonds consentis par Desjardins Capital de risque sont assortis de financement conventionnel. Le capital de risque est généralement remboursable en cinq à sept ans. [Le Soleil](#)

Plan d'action

La Conférence régionale des élus s'attaque à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

La CRÉ de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine s'associe au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans la mise en oeuvre d'un plan d'action visant à corriger la situation. [CIEU-FM](#)

Dans la foulée de la tournée de consultation de Marguerite Blais

La Conférence régionale des élus de la Gaspésie enclenche une démarche visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

Réunis vendredi dernier aux Îles-de-la-Madeleine, les administrateurs de la CRÉ ont mis en branle le processus de négociation d'une entente spécifique avec le gouvernement québécois. [CIEU-FM](#)

Travailleurs sylvicoles

Une syndicalisation plus ardue que prévu

Malgré les efforts investis par les centrales syndicales à la fin des années 90, la syndicalisation des travailleurs sylvicoles fait peu de progrès au Québec.

Selon Stéphane McLean, permanent au Syndicat des communications de l'énergie et du papier (SCEP), une disposition du régime forestier québécois fait une différence de statut entre les travailleurs qui coupent les arbres et ceux qui les plantent, ce qui nuit aux efforts de syndicalisation.

En effet, lorsqu'une entreprise signe un Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) avec le gouvernement pour l'exploitation d'une portion de la forêt publique, les travailleurs qui coupent le bois sont réputés à l'emploi de l'entreprise qui détient le CAAF. Quant au travailleur qui va faire du débroussaillage ou du reboisement, il est considéré à l'emploi d'un sous-traitant.

« C'est toujours du travail qui est à *contrat*, qui est à *la job*. Si un travailleur est en bonne condition physique, il réussit à se faire de bons salaires, mais s'il a le malheur d'être un peu moins performant, il n'arrive pas dans ce métier-là », explique Serge Théberge, du SCEP.

La Commission Coulombe a recommandé l'abolition de la différence de statut entre les travailleurs forestiers. Le SCEP entend revenir à la charge lors du Sommet sur l'avenir du secteur forestier, qui se tiendra cet automne.

Il y a cinq ans, le SCEP a syndiqué 25 groupes de travailleurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue. Aujourd'hui, cinq seulement demeurent syndiqués. [Radio-Canada](#)

Santé

Un bonus de Québec

Le budget de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine atteint maintenant 267 millions de dollars. Du fait que Québec a octroyé, lundi, plus de 8,5 millions de dollars supplémentaires pour permettre au réseau de la santé de faire face à la croissance des coûts reliés à l'indexation.

Au bas mot, 6,5 millions de dollars serviront à assumer les frais encourus par l'utilisation de nouvelles technologies et pour l'achat de médicaments.

Aussi, 2,2 millions de dollars seront directement consentis aux établissements de santé et aux organismes communautaires afin d'améliorer les services aux bénéficiaires. Cet investissement profitera notamment aux jeunes en difficulté, aux personnes âgées et aux handicapées. L'agence prévoit, entre autres, mettre en place des équipes d'intervention auprès des jeunes, améliorer la qualité du service à domicile et offrir une aide accrue aux organismes communautaires.

« Pour la région, c'est la plus forte augmentation des budgets de développement depuis les quatre ou les cinq dernières années. Avant, on avait des investissements, même parfois c'était plus bas que le million de dollars », a rappelé Gilles Pelletier, directeur général par intérim de l'Agence de la Santé de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. [Radio-Canada](#)

Du crédit à petite échelle dans la Baie-des-Chaleurs

Un nouvel outil de crédit est mis en place dans la région. Accès micro-crédit Baie-des-Chaleurs offre plus de souplesse aux nouveaux entrepreneurs, c'est-à-dire ceux qui se voient refuser le crédit par les institutions financières. Québec injecte 100 mille dollars pour le démarrage de ce projet.

Serait-ce un signe que la santé économique de la Baie-des-Chaleurs est précaire? A vous de juger, mais sachez que la Gaspésie fait son entrée dans le monde du micro-crédit, tout comme le Bas St-Laurent, la Mauricie et 10 autres régions du Québec.

Accès micro-crédit BDC offre plus de souplesse, mais attention n'entre pas pour autant qui le veut bien dans ce processus de crédit.

Lucie Villeneuve, coordonnatrice du Réseau Québécois du crédit communautaire: "Il ne faut pas croire que si on ouvre une porte aux personnes pour développer leur entreprise, que c'est pour tout le monde. Ce n'est pas tout le monde qui peut devenir entrepreneur. Ce n'est pas toutes les entreprises qui peuvent être intéressantes."

Sa mission est d'aider au démarrage de petites entreprises dans la Baie-des-Chaleurs et ailleurs en Gaspésie qui n'ont pas fait le poids auprès des autres institutions de crédit.

La Gaspésie est le 24 ième organisme à s'inscrire dans les rangs du Réseau Québécois du crédit communautaire. Ce réseau opère, depuis 10 ans, à partir de cercles d'emprunt, construits comme par des groupes d'hommes d'affaires. Il détient aussi des fonds de capitalisation. Sa clientèle est composée à 59 pour cent de femmes, âgées entre 18 et 35 ans, qui vivent de l'assurance-emploi ou de l'aide sociale.

Lucie Villeneuve, coordonnatrice du Réseau Québécois du crédit communautaire: "Avant les années '80, quand tu voulais partir une entreprise, c'était ta famille qui te soutenait ou des amis qui faisaient la première avance. Aujourd'hui, ce n'est pas toujours possible. On sait que dans les milieux, il y en a des projets intéressants. On a quand même prêté jusqu'à 5 millions de dollars."

Les jeunes seront priorisés. Ils pourront emprunter un maximum de 15 mille dollars, à un taux d'intérêt d'environ 9 pour cent. La nouvelle organisation n'a pas encore jeté ses bases, pas plus qu'elle ne possède de financement à offrir mis à part 5 mille dollars, qui pourrait déjà avoir trouvé preneur. L'organisme doit se constituer un fonds de capitalisation. Son président est ambitieux.

Antoine Audet, président de Accès micro-crédit Baie-des-Chaleurs: "A très court terme, on voudrait un fonds de 50 mille dollars, d'ici Noël."

Un coordonnateur assurera le suivi des dossiers à partir de novembre. [CHAU-TVA](#)

Le phare a 100 ans!

L'année 2007 coïncide avec les 100 ans du phare de Pointe-à-la-Renommée.

Le premier phare est arrivé à Pointe-à-la-Renommée en 1880, mais devenu trop coûteux à l'entretien pour Pêches et Océans Canada puisqu'il était en bois, il a été remplacé par un en fonte en 1907.

Le premier octobre de cette même année, le phare a été en fonction jusqu'en 1975, où il a été remplacé par une tour tétrapode à L'Anse-à-Valleau. Il a donc été laissé à l'abandon jusqu'en 1977.

Alors, Pêches et Océans Canada a décidé de le transporter sur le boulevard Champlain de Québec pour en faire un attrait touristique. 20 ans plus tard, suite au travail de gens de l'endroit, le phare est ramené à bon port.

Blandine Poirier, présidente du Comité local de développement de L'Anse-à-Valleau, explique que le phare a été très utile pendant les deux guerres mondiales, alors qu'il était équipé de systèmes de communication, que l'inventeur Marconi avait mis en place. Il a donc été un point stratégique pendant ces événements.

Des visites libres du phare seront proposées à la population, le 30 septembre, dans le cadre des Journées de la culture et permettront de faire connaître l'histoire de ce phare gaspésien devenu un attrait touristique dans la région. [Radio-Gaspésie](#)

De bons résultats pour Junex dans la Baie-des-Chaleurs

Les travaux de forage pétrolier à Paspébiac prennent de l'ampleur.

Junex a ajouté 15 jours de forage sur l'agenda déjà prévu. La compagnie veut poursuivre son exploration jusqu'à une profondeur estimée de mille 800 à 2 mille mètres si les conditions de forage le permettent.

Le président de la compagnie d'exploration pétrolière, Jean-Yves Lavoie, explique que les premiers indices de gaz naturel ont été observés dans la boue de forage entre mille 400 mètres de profondeur jusqu'à mille 529 mètres, l'endroit que la compagnie a atteint la semaine dernière. Le président de Junex ajoute que la présence de gaz naturel s'est vraiment fait sentir tardivement.

Avec différents tests, Junex estime qu'il pourrait y avoir un potentiel immense de pétrole. Les travaux additionnels entraînent des coûts supplémentaires d'environ 200 mille dollars. Notons que le puits Paspébiac #1 est le premier forage sur le bloc de permis de la Baie-des-Chaleurs où Junex détient 100 % des droits d'exploration sur plus d'un million d'acres. Rappelons que Junex est partenaire avec Pétrolia au puits Haldimand #1. Les deux compagnies négocient toujours, mais sans succès jusqu'à maintenant, selon Jean-Yves Lavoie. Depuis un an, aucun travail de développement n'a été fait sur Haldimand # 1. [Radio-Gaspésie](#)

Tourisme régional : offre de partenariat de 10 M \$ sur la table

Les 20 associations touristiques régionales du Québec (ATR) se seraient vu offrir 10 millions \$ sur cinq ans pour sceller des ententes de partenariat. Selon ce que Le Soleil a appris, l'offre, faite à l'initiative du ministre Raymond Bachand, est bien reçue par le milieu touristique.

« Je peux confirmer qu'il y a une proposition sur la table », a admis son attachée politique, Isabelle Migneault, ajoutant que le ministre préférerait attendre le résultat de la réflexion de ses partenaires avant d'expliquer son contenu.

« C'est de quoi qui est intéressant, et la réaction est favorable », a dit à son tour Louis Rome, directeur général des ATR associées. « Avec l'arrivée de M. Bachand, on a procédé à vitesse grand V. C'est même lui qui a pris les devants et relancé ce dossier. »

Mais encore là, pas question d'aller trop vite, même si, dans le milieu, on croit possible une annonce officielle en octobre. Les relations entre les ATR et le gouvernement n'ont pas toujours été à ce point harmonieuses, ce qui oblige les acteurs concernés à la prudence, de peur de court-circuiter le travail des dernières semaines.

Toujours selon les informations obtenues, les ATR pourraient compter sur jusqu'à 500 000 \$ sur cinq ans, pourvu qu'elles en mettent autant. D'autres partenaires pourraient s'ajouter pour augmenter la mise dédiée au développement de l'offre et l'amélioration du produit touristique.

Proposition intéressante

À l'ATR de Charlevoix, qui réclame pareil mécanisme depuis plusieurs années, on trouve aussi intéressante la proposition. Le président Bruno Labbé ne cache pas qu'il est lui aussi très favorable à la proposition du gouvernement Charest.

« Est-ce que ça va permettre de répondre aux attentes et aux besoins des promoteurs en tourisme ? Je pense que oui », croit-il, affichant cependant la même prudence que ses partenaires concernant les détails de la proposition.

Bref, ce projet, combiné à un éventuel programme d'aide du fédéral de 20 millions \$, pourrait avoir un effet bénéfique sur l'industrie du tourisme. M. Bachand, légitimé par une offre de Québec en voie d'être proclamée officielle, presse d'ailleurs Ottawa d'agir. [Le Soleil](#)

Les producteurs de sirop veulent de l'aide

Les producteurs de sirop d'érable de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent demandent une aide d'urgence du gouvernement du Québec.

L'an dernier, les acériculteurs de l'Est du Québec ont récolté en moyenne à peine 40 % de leur production traditionnelle.

En Gaspésie, la situation s'est révélée encore plus tragique. Certains enregistrent des pertes de récolte de l'ordre de 70 %. [CIEU-FM](#)